



En cet automne 2020, j'aurais voulu vous parler de cueillette de champignons, de préparation des fêtes de fin d'année...Malheureusement, l'heure n'est pas à l'insouciance.

Nous savons maintenant que nous allons devoir vivre avec la COVI-19. Le gouvernement a pris des mesures de confinement. Un confinement « aménagé » puisque écoles et entreprises fonctionnent.

Comme si cela ne suffisait pas, notre pays est confronté à une série d'attentats conduisant au passage du Plan Vigipirate au niveau « urgence attentat ».

Il y a quelques jours, en France, un professeur est mort d'enseigner. Mort pour avoir accompli sa difficile mission d'instruire, de permettre à chaque jeune d'apprendre à découvrir l'autre, lui apprendre que cet autre peut penser différemment,

lui permettre de reprendre à son compte les mots de Voltaire : « Si je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, je me battrais pour que vous ayez le droit de le dire. »

Et puis encore, trois personnes ont été assassinées dans une basilique, à Nice. Mortes de prier. Sidération, effroi... Difficile de ne pas tomber dans la peur, la colère, la violence dans ce climat anxieux.

A Miallet comme partout dans notre « Douce France », l'école reprend après ces congés de Toussaint. Les enfants et leurs familles seront accueillis par les enseignantes qui devront et sauront trouver les mots d'apaisement. La mairie reste ouverte pour le moment et une cellule de veille sera mise en place pour veiller sur les plus vulnérables.

Dominique Marceteau

BARBARIE et SCIENCES - J.L. Maublanc

À la suite de l'assassinat de Federico Garcia Lorca en Espagne, Aragon écrit : « Dieu le fracas que fait un poète qu'on tue ! »

De nos jours quels fracas !

Quel fracas fait un vieux prêtre qu'on égorge,

Quel fracas fait l'attentat meurtrier des journalistes de Charlie !

Quel fracas que celui d'un professeur qu'on décapite !

Quel fracas... La liste est longue !

Au travers de cet homme qui avait consacré sa vie à donner l'espoir aux croyants, au travers de ces journalistes libres de leur expression, de ce professeur qui n'avait d'autre but que d'apporter la culture à ses élèves, au travers des nombreux innocents tués, c'est « Mozart qu'on assassine » (St Exupéry).

Alors que les découvertes scientifiques se succèdent à un rythme soutenu, que les progrès de la médecine et de la technologie nous émerveillent et nous donnent espoir, l'irrationnel et la folie envahissent notre société de toutes parts. Massacres, oppressions, intolérances, violences gratuites, attentats meurtriers occupent l'esprit des citoyens et les pages des journaux.

Les fondamentalistes religieux font tomber dans l'obscurantisme en attaquant ceux qui propagent le savoir !

V. Hugo disait : « En face de la marée montante de la bêtise, il est nécessaire d'opposer quelque refus. »

Alors, il faut garder l'espoir, il nous faut défendre notre liberté, défendre notre égalité, défendre notre fraternité, en un mot défendre la LAÏCITE de notre République.

À retenir des deux derniers conseils municipaux

Séance du 16 septembre 2020

Validation du lancement de travaux

Voirie :

Sont validés à l'unanimité les travaux suivants pour un montant total de 8 097€ en fonctionnement, et 97 042.27€ en investissement :

réfection totale ou partielle de voies (*Les Rivaux, rue des Platanes, Mazaudet, Les Petits Trois Cerisiers, Lacaud, Montéricout*), réfection de mur de soutènement, réfection de caniveaux et aménagement canalisations eaux de pluie sur des voies dans le bourg, réfection d'une piste forestière.

Bâtiments :

Sont validés à l'unanimité les travaux suivants pour un montant total de 10 666 € en fonctionnement, et 34 090.16 € en investissement :

réfection du muret arrière de la mairie, remise en état de toitures, peinture de volets, première tranche de travaux du local de chasse, petits travaux de maintenance dans logements, peintures.

Il est à noter que des travaux sont faits en régie (dans logements menuiserie, peintures portail et monument aux morts)

Vote de subventions

Il est décidé à l'unanimité, pour les associations qui en ont fait la demande et sur présentation des bilans financiers, de donner :

CAOF : 800 € Amicale Laïque : 600 € Anciens combattants : 150 € Amis de l'église : 150 €

Chorale : 125 € La Mialletaise : 150 € Le Bambou de Miallet : 250 €

Société de Chasse communale : 350 €

ADIL, association conseil aux collectivités pour le logement : 100 €

Médiathèque du collège de La Coquille 80 €

Association des familles de la maison de retraite de La Coquille 80€

Soit au total : 2835 €

Il faut noter que le Conseil a eu une demande d'une deuxième association de chasse. En l'état, le Conseil décide de ne pas la subventionner.

La commission finances propose de mettre en place des critères objectifs : nombre adhérents, impact sur la commune, projets ...pour l'attribution des aides l'an prochain.

Appel d'offre – remplacement tracteur et chargeur et/ou épareuse

Il est validé à l'unanimité le lancement de la procédure d'appel d'offre concernant l'achat d'un tracteur et d'une épareuse ou d'un tracteur seul, le matériel actuel étant en très mauvais état.

Colis de Noël

La mairie de Miallet distribue depuis de nombreuses années des colis de Noël aux seniors de la commune. L'an dernier, il avait été fait le choix du circuit court et de la solidarité via une entreprise adaptée.

Il est décidé, à l'unanimité de reconduire l'opération auprès du même fournisseur (Domaine de GAMMA-REIX en Dordogne).

Rapport d'activité de la COMCOM

Au-delà d'un acte administratif obligatoire, ce rapport se veut également être un acte utile de communication sur la politique conduite par la Communauté de communes à destination des communes, mais aussi des citoyens.

Il est proposé d'approuver ce rapport qui a été remis à chaque conseiller.

VOTE : Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 7

Désignation des délégués du CNAS

Le CNAS peut s'apparenter à un comité d'entreprise pour les collectivités territoriales.

Le Conseil décide à l'unanimité de proposer comme délégué Mme Elodie DUREISSEIX au titre des agents et Mme Sandie ARCHAMBAULT au titre des élus.

Séance du 23 octobre 2020

Une minute de silence est observée au début de séance à la suite de l'assassinat de l'enseignant, S. PATY.

Adressage – convention avec l'ATD 24

Il est approuvé à l'unanimité de signer une convention avec l'ATD ; cette convention prévoit la mise à disposition du logiciel, de la plate-forme et de l'accompagnement. Le coût est de 500€.

Demande de subvention pour le pont La COUCHIE

L'État ayant donné son accord pour la réalisation des travaux dans un délai de 3 ans. Le Conseil, à l'unanimité, autorise Mme le maire à déposer une demande de subvention (DETR et Conseil départemental).

Décision modificative

Le Conseil accepte à l'unanimité de transférer 6 000 € du compte 775 au chapitre 024. Il s'agit d'immobilisations.

Site internet de la commune

Le Conseil, à l'unanimité, valide le devis de 1 864.27 € présenté par « La petite fabrique du Web ».

Renouvellement adhésion au CNAS-CDAS

Le renouvellement des adhésions (agents actifs et retraités) est approuvé à l'unanimité.

Autorisation étude de projet pose panneaux photovoltaïques

Accord de principe du Conseil, à l'unanimité, de se rapprocher de la Citoyenne solaire pour demander la faisabilité de l'installation de panneaux, avec mise à disposition de la toiture communale du local de la chasse. Le Conseil demande à ce que d'autres entreprises soient consultées également.



Bientôt le site internet de la commune de Miallet

Afin d'illustrer au mieux les textes concernant le patrimoine, l'histoire, l'identité de notre commune, nous sommes preneurs de toute photo, carte postale, affiche...

Chaque document déposé en mairie sera numérisé et rendu à son propriétaire.

MERCI d'avance !



Le confinement s'est installé à nouveau. Ne restez pas isolé. Vous pouvez contacter si besoin le secrétariat de la Mairie 05 53 62 84 20 ou des élus :

Mme MARCETEAU 06 14 71 06 14

M GRANET 06 81 46 60 69

M PIVETEAU 06 82 24 02 33



Appel aux concitoyens pour la protection de la biodiversité : régulation du ragondin

Dans le cadre de la protection de la Moule perlière, le Parc naturel régional Périgord Limousin fait appel aux habitants pour détecter la présence du ragondin, classé comme espèce nuisible et de lutte obligatoire au titre de la protection des végétaux (Arrêté interministériel du 06/04/07).

Il a été constaté que les ragondins se nourrissaient en période de sécheresse de moule perlière. Or, c'est une espèce protégée en voie d'extinction. La Dronne présente la plus grande population nationale de moule perlière, il est donc important de préserver cette richesse. Aidez-nous à protéger la biodiversité en nous contactant si vous avez déjà aperçu ou constaté la présence du ragondin sur votre commune à proximité de la Dronne.



AVEZ-VOUS VU UN RAGONDIN PRES DE CHEZ VOUS OU DURANT VOS PROMENADES ?

CONTACT : Natali TOSTES DE SOUZA | 05 53 55 36 00 | n.tostesdesouza@pnrpl.com

Renseignements à fournir : nombre d'individus, date et lieu

Projet éolien, protection de la biodiversité encore ...

Le 27 Octobre, M PERISSAT, préfet de la Dordogne a dit « NON » au projet éolien « La ferme de la Queue d'âne ». L'arrêté du préfet refuse le projet essentiellement en raison de son impact sur l'environnement, s'appuyant comme nous l'avions fait sur les rapports scientifiques, notamment celui du Conseil National de Protection de la Nature et celui du Conseil scientifique du PNR. La société ABO WIND a deux mois pour faire appel.



Le marché, notre marché, votre marché

Notre marché contribue, dans le respect des règles sanitaires imposées par la crise sanitaire à créer du lien social au cœur de notre commune. La bonne humeur y est de rigueur. On y retrouve tout ce que l'on trouve sur un marché habituellement mais ici, surtout des producteurs locaux qui proposent des denrées de qualité et issues de l'agriculture raisonnée ou bio : fromages fermiers, fruits et légumes, jus de fruits, volailles prêtes à cuire ou déjà transformées, poissons etc... Les marchands vous y attendent avec le sourire. N'oubliez pas, consommer local, c'est une idée qui s'installe progressivement dans notre pays parce que c'est du bon sens, c'est un bon plan pour garder une bonne santé, car les produits consommés sont frais, de saison et leurs origines ne sont pas inconnues.



Et... n'oubliez pas nos commerces (le Panier de Miallet, la pharmacie, la boucherie, la boulangerie, la presse, Rumeurs Bistrot, Tata pizza, la Ferme de Fougeras) qui s'adaptent pour mieux vous servir.

Merci à eux !